

Annexe V

Calendrier de mise en œuvre de l'accord

Calendrier de mise en œuvre de l'accord

Adoption de l'accord du CMD(h):	Réunion du CMD(h) en novembre 2014
Transmission aux autorités nationales compétentes des traductions des annexes de l'accord:	16 décembre 2014
Mise en œuvre de l'accord par les États membres (soumission de la modification des termes des informations sur le produit par le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché): Les matériels éducatifs doivent être soumis au moment de la demande de modification des informations sur le produit.	12 janvier 2015